

C

sept
16 Sept 1961

1625/Budg.

Gestion crédit
Art.11.01.TRANSMIS copie pour information
à Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier
du Rwanda à KIGALI.-A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à
(tous)

Monsieur l'Administrateur,

Subsidiairement à ma lettre n° 699/Budg. du 29/4/61 dont vous avez reçu copie, j'ai l'honneur de vous demander à nouveau de vouloir bien m'envoyer à la fin de chaque mois une copie des avis d'imputation directe de l'art. 011.01, accompagné d'un état détaillé de paiements du personnel s/contrat dont le crédit ne vous est pas subdélégué.

Ce relevé est indispensable pour que je puisse suivre l'évolution des crédits dont je suis gestionnaire.

Il ne vous sera plus demandé dès que la liquidation des traitements des commis sous contrat se fera par le bureau des traitements du Rwanda (probablement à partir du 1.11.61).

Le Commissaire
Ch.LBES,

{